



L'Office municipal d'habitation de Lévis offre des logements de qualité à prix modique. Le parc immobilier dont il est responsable comprend près de 70 bâtiments et 1 300 logements, répartis sur l'ensemble du territoire de la ville de Lévis.

INTERVENANT(E) PSYCHOSOCIAL HÉBERGEMENT TRANSITOIRE

(POSTE TEMPORAIRE – REMPLACEMENT)

Vous cherchez un emploi stimulant ? Travailler pour l'OMH, c'est grandir dans un climat de travail qui place l'humain au cœur des décisions !

Sous la responsabilité du directeur du service communautaire, le principal défi de l'intervenant(e) psychosocial (e) est d'assurer la mise en place du nouveau service d'hébergement transitoire, complémentaire au soutien communautaire habituellement offert. Plus spécifiquement, il s'agit d'améliorer la stabilité résidentielle de personnes vivant des difficultés, favoriser leur intégration sociale dans un contexte de la mixité sociale et ce, à l'intérieur d'un même milieu de vie. Il s'agit d'un remplacement d'une durée d'environ 1 an.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'intervention personnalisé;
- Référer et accompagner les locataires vers des services publics et communautaires;
- Collaborer et intervenir activement auprès de ressources externes telles que le CISSS, la DPJ, la sécurité publique et les organismes communautaires;
- Favoriser une cohabitation respectueuse (gestion de conflits, respect des règlements);
- Rédiger les notes évolutives et les suivis des demandes d'intervention;
- Supporter l'organisation d'activités communautaires des locataires;
- Animer des activités de groupe visant le développement de compétences.

QUALITÉS ET APTITUDES PRÉ REQUISES:

- Capacité à faire face à l'ambiguïté et l'incertitude;
- Capacité à travailler en équipe et avoir l'esprit de collaboration, d'autonomie, d'initiative, de dynamisme;
- Bonne organisation et capacité d'adaptation et habiletés informatiques.

EXIGENCES ET OBLIGATIONS

- Formation universitaire ou technique en intervention (ex. travail social, d'éducation spécialisée, toxicomanie);
- 5 ans d'expériences : Logement transitoire avec clientèle vulnérable, itinérance, santé mentale;
- Avoir accès à une voiture et avoir un permis de conduire valide;
- Posséder un dossier judiciaire exemplaire;

Rémunération : Le traitement sera établi selon la convention collective en vigueur (échelle actuelle entre 29.35\$ et 30.84\$/heure). Le salarié temporaire se voit attribuer un montant de 12.46% du salaire brut en guise de compensation des vacances, congés fériés, maladie et personnels.

Horaire : 35 heures/semaine.

Inscription : Faire parvenir un Curriculum Vitae à l'attention du Service des ressources humaines, Office municipal d'habitation de Lévis, 5615, rue J.-B. Michaud, Lévis, Québec, G6V 0A8 ou par courriel RH@omhlevis.gc.ca au plus tard le 7 mai 2024.